



DÉCISION DU MAIRE
N° 2025 - 160

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE
TRANSPORTS ORGANISES PAR LA MAIRIE DE TONNERRE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la consultation en procédure adaptée pour le marché de fournitures courantes et services relatif aux transports organisés par la mairie de Tonnerre ;
- Vu l'analyse des offres.

DECIDE

- De signer les contrats avec les entreprises ci-dessous après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Les contrats prévoient les éléments suivants :

Objet	Titulaire	Montants annuels
Lot n°1 : Transport scolaire et transport « ville »	TRANSDEV BFC NORD Rue Saint-Sauveur des vignes ZI des Vauguilletes	29 755.44 € HT suivant devis estimatif soit 32 730.98 € TTC
Lot n°2 : Navettes urbaines du mercredi et samedi matin	PRET A PARTIR Route de Charrey 10130 MAROLLES SOUS LIGNIERES	28 059.20 € HT suivant devis estimatif soit 30 865.12 € TTC
Lot n°3 : Transports occasionnels	PRET A PARTIR Route de Charrey 10130 MAROLLES SOUS LIGNIERES	Marché à bon de commande (maximum 5 000 € HT)

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ce projet.

A Tonnerre, le 04 décembre 2025



Pour extrait conforme,

Cédric CLECH
Maire de Tonnerre